

Stop Fraudes : la feuille de route 2026-2027 est lancée

Paris le 2 février 2026

Réunie pour la première fois le jeudi 29 janvier à l'Assemblée nationale, l'association **Stop Fraudes** a franchi une étape décisive de sa structuration. À l'invitation de **Lionel Causse, député et président de l'association**, et en présence de **Marjolaine Meynier-Millefert, vice-présidente**, cette première rencontre a marqué le lancement opérationnel d'une initiative appelée à jouer un rôle central dans la lutte contre les fraudes à l'efficacité énergétique et à l'adaptation du logement.

Présentée pour la première fois lors du Salon Renodays en octobre 2025, l'association a depuis confirmé la pertinence de sa démarche. **38 adhérents** ont déjà rejoint Stop Fraudes, avec un objectif clair : **atteindre 80 membres d'ici la fin de l'année**. Une dynamique qui témoigne de l'urgence partagée à agir face à un phénomène qui fragilise la confiance des ménages, pénalise les professionnels vertueux et détourne des financements publics et privés.

La réunion du 29 janvier a rassemblé **plus de 50 participants**, issus de l'ensemble de la chaîne de valeur de la performance énergétique : entreprises de travaux, financeurs, acteurs publics, associations techniques et organisations représentatives de la filière. Une diversité d'acteurs à l'image de l'ambition de Stop Fraudes : **apporter des réponses systémiques à un problème systémique**.

Cette réunion a également permis de **désigner un conseil d'administration**, constitué à titre temporaire dans l'attente de la prochaine assemblée générale prévue en **juin 2026** :

- **Aristide Belli** (AICVF), pour les professionnels du bâtiment et de la rénovation énergétique
- **Olympio Kiprianou-Perimond** (Soliha), pour les associations et acteurs de la société civile
- **Frédéric Plan** (FF3C), pour les opérateurs du financement réglementé
- **Clémentine Lalande** (Kelvin), pour le collège Innovation, numérique et données
- **Antoine Brégeon** (Groupe La Poste), pour les acteurs publics et parapublics

Mais au-delà de la structuration statutaire, cette première réunion a surtout été un **temps de travail et de débat**. Les membres ont co-construit la **feuille de route 2026-2027** de l'association, articulée autour de **cinq priorités** :

- Faire évoluer le cadre normatif,
- Apporter des solutions concrètes aux acteurs ciblés par les fraudeurs,
- Mieux protéger les victimes, au 1er rang desquelles les ménages et les artisans,
- Définir des stratégies contentieuses adaptées,
- Renforcer le dialogue avec les pouvoirs publics chargés de la lutte contre la fraude.

Les prochains mois seront consacrés à la **mise en place de groupes de travail opérationnels** et à l'élaboration d'une **charte éthique**, afin de traduire rapidement ces orientations en actions concrètes.

Pour **Lionel Causse, président de Stop Fraudes** : « *Qu'il s'agisse d'argent public ou d'argent privé, chaque euro dépensé dans notre pays doit l'être de manière efficace. La dynamique collective engagée aujourd'hui montre que nous avons les moyens de lutter contre la fraude, qui mine à la fois la confiance des ménages et l'activité économique de nos territoires.* »
